

LA CLUSAZ - ARAVIS (France)

PAMA – KOMPIENGA (Burkina Faso)



JUMELAGE



Compte rendu de la réunion du 11 Février 2009

PRESENTS A LA REUNION	ABSENTS OU EXCUSES
Bernard GIGUET Danielle GIGUET Jacqueline DUNAND Stéphane MOYROUD Sylvaine MOYROUD Jean BETEMPS Emilie JALLE Michel LANSARD Jeannine JULLIEN Monique BETEMPS Suzanne BETEMPS Irène POLLET-VILLARD Jacqueline BETEMPS Sandrine SYLVESTRE Corine COLLOMB PATTON Marie-France PESSEY Jean-Claude THOVEX	Michel LAGRANGE Jean-Yves PESSEY Louis JALLE Claudine JALLE Jany et Louis DULAC Philippe CODRON Monique et Christian ZURECKI Jean-Paul AMOUDRY Francette COLLOMB-PATTON Anne-Marie MASSON Mme THOURET

Ordre du jour :

- Mise en place des actions
- Discussion sur le retour de réflexion de nos amis Burkinabés envoyé par sa Majesté Fimba
- Nouvelles du Burkina

Le Bureau tient à remercier l'ensemble des Communes, Partenaires et Amis qui nous ont fait parvenir leurs bons vœux pour cette nouvelle année... Grâce à vous toutes et tous, celle-ci sera sans doute riche en événements...

Nous tenons à souligner que Michel LAGRANGE nous fait savoir que les bougies de Noël ont permis, suite à un partage de récolter la somme d'environ 500€.

Point sur les différentes actions :

- **Bol de Riz :** Soirée prévue le Jeudi 26 Mars
Le Père ARNET sera associé à cette soirée. Les bénéfices seront répartis équitablement entre les deux associations.
Il est souhaité la mise en place d'un support diapos ou vidéo à faire défiler sur un écran lors du repas.
Voir avec la Mairie de La Clusaz la disponibilité du vidéo projecteur...

- **Vente de pâtisseries :** La vente a eu lieu le Samedi 21 et Dimanche 22 Février
Rendez-vous a été pris le Samedi 21 à 15h30 devant l'église pour la mise en place des tables. Les pâtisseries étaient bien appétissantes et elles sont toutes parties !!! ...

Merci particulier à toutes nos fidèles pâtissières... et nos pâtisseries !



- **Tri des vêtements :** Le tri a lieu le premier lundi de chaque mois dans la salle sous l'église
- **Belotte de Dingy :** le concours de belotte a eu lieu le Samedi 07 Mars. Cette opération a été un succès total. Nous aurons un compte rendu complet de Michel à la prochaine réunion.

Association des Parents d'élèves :

Nous avons reçu directement une demande d'aide émanant de l'association des parents d'élèves du collège de Pama, concernant le projet d'extension de 7 classes supplémentaires. Cette demande était accompagnée d'un ensemble de devis concernant ce projet de construction.

Concernant cette demande nous aimerions avoir quelques précisions, parmi lesquelles :

- Les moyens dont vous disposez en auto financement.
- Quelles sont les aides locales dont vous disposez ? (Mairies, région, gouvernement)
- Les autorités locales sont-elles au courant de votre projet ? Quel retour avez-vous eu ?
- Quelles sont les aides ou demandes d'aides en cours auprès d'ONG tierces ?
- Quels moyens l'éducation met-elle à votre disposition ?
- Y a t il des professeurs affectés ? Combien ?
- Des élèves supplémentaires, oui, ...Mais comment sont-ils logés ?
- Comment gérez vous les latrines ? ... De la propreté et de l'hygiène des lieux ?
- Idem, comment logez-vous les professeurs s'il y a ?
- Augmentation du nombre d'élèves ... pose aussi la question de la cantine... de sa gestion... de son financement ou auto financement...

Lors de la visite des Maires courant octobre, nous avons visité "La Maison pour la planète", bien loin des idées, des intérêts et des développements possibles en terre burkinabaise. Cette visite avait pourtant été l'excuse d'une discussion sur les énergies et sur la construction au Burkina. Nous étions venus à discuter de la possibilité de construire en terre et ainsi éviter les surchauffes de la construction en période estivales.

Afin de mettre en œuvre une telle idée, il nous fallait un projet... La construction de ces classes ne peut-elle pas devenir un "*projet pilote*" dans cette typologie de construction ? Des études menées par la "Direction du Développement et de la Coopération" en 2005, montrent l'importance et l'utilité de la construction en matériaux locaux, en tendant à la construction sans utilisation de bois.

Nous avons pris contact avec l'association La Voûte Nubienne, association pour la promotion de la construction en terre suivant une typologie de voûtes sans coffrage bois... Cette dernière nous propose une coopération dans le cadre de leur développement local. Cette participation n'est cependant pas gratuite : l'association nous demande 20% du montant du gros œuvre de ladite opération. Cette rémunération par rétrocession n'est pas dans notre philosophie... Nous considérons que l'utilisation des fonds, doit parvenir à nos amis en minimisant au maximum le montant des frais que nous pourrions appeler frais de fonctionnement. Par ce biais, même si les fonds alloués à l'association la voûte nubienne permettent de promouvoir un système viable de construction, ces derniers ne retournent pas dans le circuit local de commerce ou d'activité, mais restent sur le territoire français.

Le fait est que sans passer par l'association "la voûte nubienne", nous sommes capables de développer une réflexion sur le "*construire autrement*" pour ces salles de classes. Nous sommes donc ouverts à une réflexion sur le sujet, et avec l'appui de la population (surtout des parents d'élèves) ainsi que des autorités locales à vous aider à la mise en œuvre de cette réflexion, puis de cette construction.

Association Fiimba des Jeunes de Madjoari :

Nous avons eu écho par l'intermédiaire de Michel LAGRANGE de la création par les jeunes de Madjoari d'une association dénommée Association Fiimba.

Cette initiative nous montre combien le dynamisme local est important, ainsi que l'implication des jeunes dans la prise en main des axes de développement de leurs communes.

Intervenant à un moment où nous avons émis le souhait de simplifier le système afin de rapprocher l'aide au plus près des populations, ne serait-il pas plus judicieux de faire participer des personnes aux CVD ou au Comité de Jumelage ? Pourquoi ne pas entrer simplement comme membre actif au sein du Comité de Jumelage existant ? Notre réflexion en cours sur la simplification du fonctionnement local du Comité nécessite le

rassemblement de forces d'écoute, de compréhension, et d'action... Sans doute pourriez-vous entrer dans ce cadre et ainsi jouer le rôle d'antenne locale pour le jumelage.

La création d'une association distincte risque à nos yeux de multiplier les frais de fonctionnement inutilement. Une remarque pourtant se pose... Pourquoi un dédoublement des activités qui sont dans le champ d'action du comité de jumelage ? Il en va de même avec les CVD déjà mis en place... Bien que vos intentions soient tout à fait louables, la création d'une association parallèle ne risque-t elle pas de prêter à confusion, surtout auprès des populations... ?

Il serait souhaitable que nous nous informions mutuellement, de telle sorte que nous puissions travailler de concert sur d'éventuels projets communs.

Soyez assurés que nous resterons attentifs aux développements futurs de votre association.

Retour sur la réflexion de réorganisation du Comité de Pama :

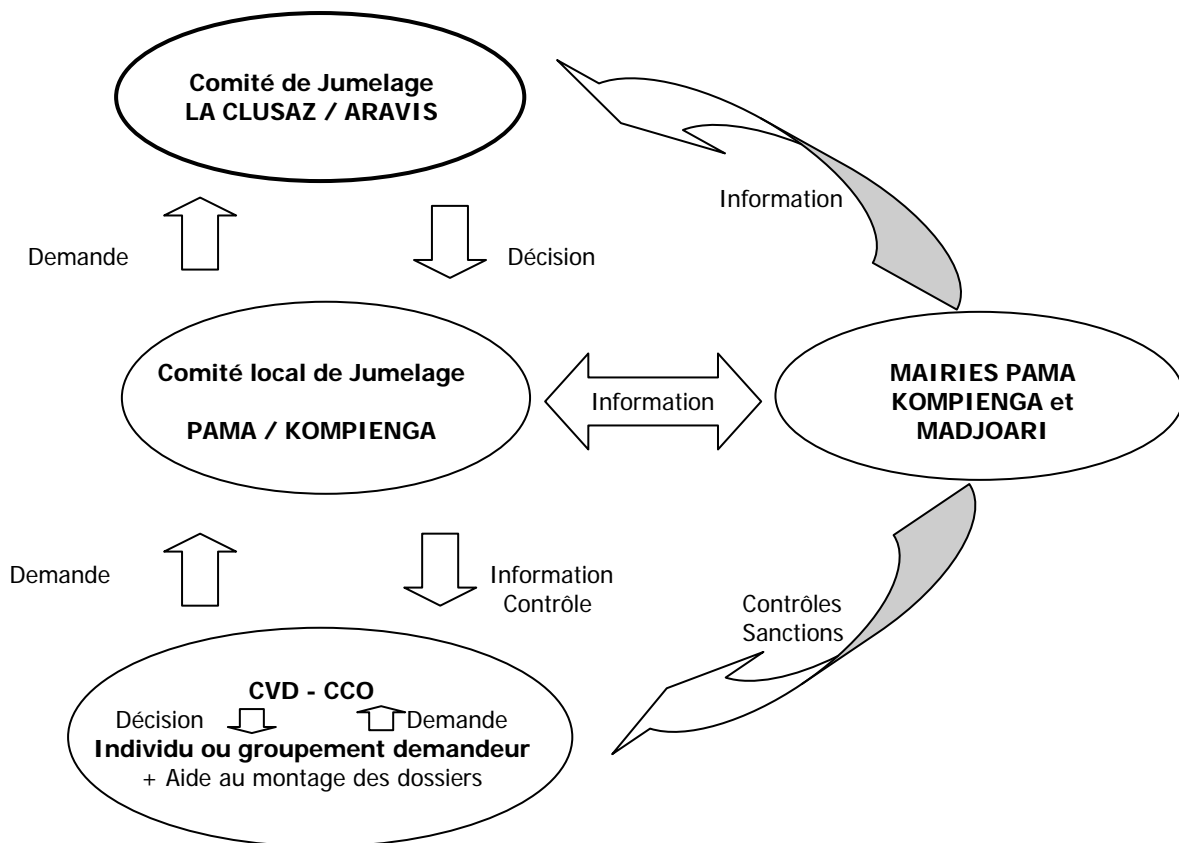
Sa Majesté Fiimba nous a fait parvenir la première ébauche de la réflexion menée par nos amis burkinabés sur notre demande de réorganisation du comité de jumelage sur place.

Cette réflexion a été transmise à Jojo COUGET, qui nous a répondu par une synthèse sur la question...

A la lecture du document qui nous a été envoyé, la réflexion nous apparaît intéressante, et reste dans la direction de notre demande initiale.

Le dispositif semble pourtant un peu lourd, et nécessitera la mise en action de beaucoup de forces vives qui à notre sens pourraient être utiles à d'autres fins. Cette organisation, bien que déjà synthétique nécessite un écrémage supplémentaire. La superposition des cellules ne peut que nuire à la transmission de l'information, et ce dans les deux sens : tant dans le sens de montée de l'information depuis le demandeur de l'aide vers le comité que l'inverse...

Nous pensons de plus que la création d'une cellule supplémentaire au niveau village/secteur, vient se soustraire à celle déjà existante que sont les Comités Villageois de Développement (CVD). Nous émettons le souhait le plus vif quand à la participation de ces structures existantes au processus de demande et d'octroi de l'aide. Le but ultime étant la rapidité de circulation de l'information, avec en passant le minimum de perte possible.



Nous vous joignons le graphique ci-dessus montrant succinctement le fonctionnement souhaité... La mise en place de bureaux supplémentaires risque selon nous de nous pénaliser sur deux points primordiaux :

- 1 - le risque de perte d'information
- 2 - le risque d'augmenter le coût de fonctionnement (pécuniaire et humain)
- 3 - Un risque de lenteur de l'appareil...

A intégrer à la réflexion, la composition des entités présentées ci-dessus :

Dans le comité local de Jumelage, outre le bureau déjà en place, *il serait préférable que la majorité des membres soient domiciliés dans les localités ou plus largement dans la Kompienga :*

- Dans la mesure du possible, un représentant de chaque village
- Un élu de chacune des trois mairies de la région. Ces derniers seront à même de faire circuler les informations à la fois auprès de leur autorité, à la fois auprès de leur population.
- **Et toute personne prête à "donner" de son temps** et de ses idées pour la promotion des actions, le développement de sa région et l'aide à ses compatriotes.

Dans les CVD et CCO, lorsqu'il y a à l'ordre du jour une demande de subvention d'un individu ou d'un groupement d'individus, ou lorsqu'il y a information d'une décision d'octroi ou non d'une subvention :

- Devrait figurer un membre actif du comité local qui ne soit pas un élu. Ce dernier jouera un rôle d'information, afin de tenir au courant la population des actions du Comité de Jumelage... Il aura comme autre prérogative la remontée de l'information vers le comité des Aravis et vers les mairies, ainsi qu'un rôle de rapporteur auprès du comité local.
- Un représentant de la mairie, qui soit membre du comité de jumelage local. Son rôle sera de contrôler le bien-fondé des discussions et de jouer le rôle de lien entre les différents pôles.

Autres points à aborder :

- Défraiements des déplacements et frais de fonctionnement (Participation des Mairies ?)...
- Local permanent pour le comité (Maison de la femme à Pama ?)...
- Tables, chaises (Financées par le comité en 2005...?)
- Les Moyens : Ordinateur, Fax ? Moyens de communication avec comité Aravis ?
- Transferts de fonds... (Banque, compte, chèque, par les mairies... autre ?)

Nous pensons que la clef de la réussite de ce retour en première ligne du comité local tient dans le fait de l'implication maximale des personnes et qu'aucune ne puisse être mise à l'écart des prises de décisions. Le comité est notre interlocuteur principal et les Mairies nos interlocutrices privilégiées, ainsi tout le monde est à même de devenir acteur du développement de la province et de ses habitants.

Pour le bureau,
Le Président
Bernard GIGUET

